

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1933-1934)
Heft: 29-30

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédactrice en chef :
EVA ELIE

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE

REVUE MENSUELLE

MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an

Le numéro : 50 ct.

Une mise au point et un exposé

Avant de révéler aux lecteurs de L'Effort Cinégraphique Suisse ce qui se prépare contre le cinéma et peut conduire à des effondrements — pour ne pas parler de faillites et de catastrophes — la direction et la rédaction de L'Effort — entre lesquelles règne la plus parfaite entente — tiennent à souligner que le but de la présente revue n'est pas de soutenir telle ou telle Maison au détriment d'une autre, mais bien de ne jamais sacrifier l'intérêt général au profit d'intérêts particuliers.

Ce principe, qui exclut tout favoritisme, toute compromission, tout marchandage, ne manquera certes pas d'être approuvé par l'ensemble de la corporation cinématographique suisse. Signalons, à ce propos, que l'autorité de L'Effort va se trouver considérablement renforcée du fait de la création d'une fédération suisse, affiliée à la presse cinématographique internationale. Déjà son président, Jean Hennard, a été nommé à Paris. Presque tous les autres membres, pressentis dans la coulisse, ont donné leur adhésion. Nous publierons, dans un prochain numéro, la composition de ce nouvel organisme. Ceci dit, passons à un exposé succinct de la situation du cinéma suisse et des dangers qui le menacent.

Le cinéma possède ses bergers. Il en est qui le conduisent, d'une marche sûre et régulière, à ses destinées qui sont de deux sortes : élever la qualité de ses productions, augmenter — par cela même — le nombre des spectateurs. Si un film provoque des lettres dans les journaux — comme ce fut le cas pour certains films — et l'initiative de citoyens envoyant à domicile¹ des feuilles d'adhésion pour lutter auprès du public et des autorités, et par tous les moyens légaux contre de semblables bandes, on comprendra sans peine qu'il y ait là une réelle menace, pour l'ensemble de la corporation et, particulièrement, pour tous les loueurs qui verront leurs films, même les plus bénins, soumis à des censures cantonales. On trouve le Valais sévère, et déjà Vaud se montre plus rigoriste ; mais que sera-ce à Genève quand certaine commission — dont nous connaissons à peu près toutes les personnes appelées à en faire partie — se réunira pour décider de l'acceptation ou du rejet des films ? Ce qui se produira au sein de cette commission ?... une

émulation de puritanisme. L'on comptera — avec quelque amertume, mais il sera trop tard — combien de films recevront leur visa et l'autorisation de passer dans les cinémas...

Qu'arrivera-t-il ensuite ? car semblables mesures (cette commission et ces refus) entraîneront des répercussions. Il arrivera ceci : que les loueurs, n'ayant plus que des films « Bibliothèque Rose » à offrir à leurs clients, verront ceux-ci désertir leurs salles, comme on déserte l'opérette qui ne sut varier son répertoire, comme on ne va plus voir les œuvres classiques, parce que le genre lasse, comme on ne se rend plus à l'opéra parce que Marguerite y chante « Dis-moi si je suis belle » depuis plus de soixante-dix ans.

Alors, d'aucuns regretteront et diront : « Si j'avais su ! » D'autres haussent présentement les épaules, en pensant tout bas : « Après-moi le déluge ! » Seulement, le déluge, c'est tout proche ; qui sait ? peut-être demain.

Devant cet avenir assombri, tous les loueurs, tous les exploitants devraient oublier — se peut-il ? — leurs différends et, faisant trêve à leurs rancunes personnelles, s'unir pour la défense de leurs intérêts. Pour cela, un organe journalistique leur est nécessaire, indispensable. Lui seul — et quelle autre revue a paru plus régulièrement que le présent « Effort » ? — peut convoquer les membres des différentes associations — loueurs et directeurs — rendre compte des débats pour ceux qui n'ont pas assisté aux assemblées, enfin ouvrir ses colonnes à toute suggestion pouvant servir les légitimes intérêts de la communauté cinématographique.

Cet ultime appel sera-t-il entendu ? Nous voulons bien l'espérer.

Jean HENNARD,

Directeur de
« L'Effort Cinégraphique Suisse ».

Eva ELIE,

Rédactrice en chef.

P.-S. — Voici quelques extraits d'une brochure accompagnant la feuille d'adhésion, dont il est parlé plus haut :

« Parents, éducateurs, que faites-vous pour lutter contre le cinéma licencieux et les spectacles dépravants ? »

« Quand, chaque soir à peu près, dans nos casinos et cinémas, les jeunes des deux sexes s'en vont bras dessus, bras dessous, assister à des scènes passionnelles où l'adultère est chose courante, où la conduite honnête est ridiculisée, où la fidélité conjugale est moquée

¹ Voir citations en fin d'article.